

Projet éolien du plateau de Pardines
Département du Puy-de-Dôme

ETUDE D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Volet paysager



Plateau de Pardines et site éolien depuis l'Ouest (vue depuis le chemin Sud depuis l'aire de pique-nique)

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du plateau de Pardines

SOMMAIRE

Introduction	p5	II. Définition de l'implantation des éoliennes	p57	III. Analyse des impacts	p77
I - Etat initial	p11	1. Définition des variantes d'étude	p59	Méthodologie	p79
1. L'organisation du paysage et des vues	p12	2. Etude des variantes à l'aide de photomontages	p61	III.1. Outils d'analyse des vues sur le parc éolien	p80
1.1. Les fondements du paysage	p12	3. Synthèse de l'étude des variantes	p73	III.1.1. Carte des Zones d'Influence Visuelle	p80
1.2. Unités paysagères	p17	4. Implantation finale et gabarit des éoliennes	p74	III.1.2. Photomontages	p83
1.3. Contexte paysager rapproché	p23	5. Synthèse	p75	<i>Liste des photomontages réalisés et numéro de page</i>	<i>p83</i>
Synthèse à l'échelle de l'aire d'étude éloignée	p30			III.2. Analyse des vues sur le parc éolien depuis les ensembles paysagers	p86
Synthèse à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée	p32			III.2.1. A l'échelle du périmètre éloigné	p86
Synthèse des sensibilités	p32			III.2.2. A l'échelle du périmètre rapproché	p99
2. Patrimoine bâti et paysager	p33			III.2.3. Balisage des éoliennes	p115
2.1. Dans le périmètre rapproché	p35			III.2.4. Synthèse	p115
2.2. Dans le périmètre intermédiaire	p39			III.3. Analyse des vues sur le parc éolien depuis les sites patrimoniaux et touristiques	p116
2.3. Dans le périmètre éloigné	p44			Synthèse	p131
Synthèse des sensibilités	p48			III.4. Analyse des impacts cumulés	p131
3. Représentations du territoire et tourisme	p49			III.5. Analyse des effets à l'échelle du site	p134
Synthèse	p52			III.6. Synthèse	p136
4. Contexte éolien	p53			IV. Accompagnement du projet	p137
4.1 Schéma régional éolien	p53			IV.1. Mesures réductrices	p138
4.2. Etat des lieux éolien	p54			IV.2. Mesures compensatoires	p138
Synthèse	p54			Synthèse	p139
5. Synthèse et recommandations	p55			Carte de synthèse	p140
				Bibliographie	p141

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du plateau de Pardines

TABLE DES CARTOGRAPHIES

Introduction

Carte 1. Localisation du projet	p6
Carte 2. Périmètres d'étude	p8
Carte 3. Périmètre rapproché	p9

I - Etat initial

1. L'organisation du paysage et des vues

Carte 4. Relief dans le périmètre éloigné	p13
Carte 5. Répartition des boisements	p14
Carte 6. Habitat et infrastructures	p15
Carte 7. Unités paysagères	p16
Carte 8. Relief dans le périmètre rapproché	p23
Carte 9. Contexte paysager proche	p25
Carte 10. Localisation des illustrations contexte paysager proche	p27
Carte 11. Synthèse de l'organisation des vues	p31

2. Patrimoine bâti et paysager

Carte 12. Patrimoine bâti et paysager	p34
Carte 13. Photographie aérienne du château de Hauterive	p36
Carte 14. Photographie aérienne d'Issoire	p37

3. Représentations du territoire et tourisme

Carte 15. Tourisme dans le périmètre éloigné	p50
Carte 16. Tourisme dans le périmètre rapproché	p51

4. Contexte éolien

Carte 17. SRE, paysages emblématiques	p53
Carte 18. SRE, zones favorables	p53
Carte 19. Etat des lieux éolien	p54

5. Synthèse et recommandations

Carte 20. Synthèse de l'état initial paysager	p56
---	-----

II. Définition de l'implantation des éoliennes

1. Définition des variantes d'étude

Carte 21. Recommandations paysagères	p58
Carte 22. Variante 1	p60
Carte 23. Variante 2	p60
Carte 24. Variante 3	p60

2. Etude des variantes à l'aide de photomontages

Carte 25. Photomontage 2	p61
Carte 26. Photomontage 5	p63
Carte 27. Photomontage 7	p67
Carte 28. Photomontage virtuels	p70

3. Synthèse de l'étude des variantes

Carte 29. Synthèse de l'analyse des vues depuis Perrier	p73
--	-----

4. Implantation finale et gabarit des éoliennes

Carte 30. Implantation finale des éoliennes	p74
--	-----

III. Analyse des impacts

III.1. Outils d'analyse des vues sur le parc éolien

Carte 31. Zone d'influence visuelle, prise en compte du relief	p81
Carte 32. Zone d'influence visuelle, prise en compte du relief et des boisements	p82
Carte 33. Photomontages	p84
Carte 34. Photomontages proches	

III.2. Analyse des vues sur le parc éolien depuis les ensembles paysagers

Carte 35. ZIV - Unité paysagère du val d'Allier	p86
Carte 36. ZIV - Unité paysagère des Couzes	p89
Carte 37. ZIV - Unité paysagère de la chaîne des Puys et de l'agglomération clermontoise	p94
Carte 38. ZIV - Unité paysagère de la Comté	p95
Carte 39. ZIV - Unité paysagère du Livradois	p97
Carte 40. ZIV - Périmètre rapproché	p100
Carte 41. Photographie aérienne du lieu-dit Boissac	p106
Carte 42. ZIV - Bourgs proches	p107

III.3. Analyse des vues sur le parc éolien depuis les sites patrimoniaux et touristiques

Carte 43. ZIV - Patrimoine et circuits de grande randonnée	p117
Carte 44. Photographie aérienne du château de Parentignat	p120
Carte 45. Photographie aérienne de Montpeyroux	p121

III.4. Analyse des impacts cumulés

Carte 46. Projets qui ont faits l'objet d'un avis de l'autorité environnementale	p131
Carte 47. ZIV - Intervisibilité avec parc éolien de Saulzet	p132

III.5. Analyse des effets à l'échelle du site

Carte 48. Accès, plateformes et poste de livraison	p135
Carte 49. Plan de l'emplacement du poste de livraison	p135

Synthèse

Carte 50. Carte de synthèse	p140
-----------------------------	------

Volet paysager de l'étude d'impact du projet éolien du plateau de Pardines

Introduction



énergies et territoires développement 

LOCALISATION DU PROJET

Projet éolien du plateau de Pardines



- Site éolien étudié
- Périmètre éloigné
- Limite départementale
- Limite régionale



Sources : ETD, Scan1000 ©IGN, 2012.

carte 1

Définition

Nous définirons le paysage comme «*partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations*». La notion d'évolution y sera ajoutée: «*le support physique du paysage ou «paysage objet» est composé d'objets naturels (roches et sols, relief, eau, végétaux, traces d'une histoire naturelle du lieu) et des empreintes laissées sur les lieux par les sociétés qui s'y sont succédées.* » (Convention européenne du paysage, 2000).

Des paysages sont ainsi apparus successivement à la surface de la Terre et on peut distinguer différentes couches historiques dans le paysage contemporain. Cette évolution se fait sous l'influence de facteurs naturels (érosion, incendies...) et en fonction des activités qui s'y développent et des aménagements qui s'y réalisent sous l'influence de la pression économique, démographique, de facteurs techniques et sociologiques.

Localisation (carte 1 ci-contre)

Localisation administrative

Ce volet paysager (étude paysagère et visuelle) a été réalisé dans le cadre du projet de parc éolien du plateau de Pardines sur les communes de Pardines et Perrier situées dans le département du Puy de Dôme, région Auvergne. Les communes sont incluses dans la communauté d'agglomération «Issoire Communauté». La ville d'Issoire est à l'Est du site éolien dans la vallée de l'Allier.

Zone de développement éolien

Le site éolien étudié correspond à la Zone de Développement Eolien accordée d'Issoire Communauté.

Le site

Le site est localisé sur le plateau de Pardines à environ 3km à l'Ouest d'Issoire et 20km au Sud de Clermont-Ferrand. Le site s'étend sur le plateau délimité au Sud par la vallée de la Couze Pavin. Il s'étend sur 3km environ dans un axe Nord Ouest / Sud Est et sur une largeur d'environ 1.5km.

Objectifs et méthodologie

Cette étude paysagère s'insère dans le cadre du dossier du permis de construire et de l'étude d'impact du projet éolien de la société Futures Energies sur les communes de Pardines et Perrier. Elle a pour objectif de définir l'état initial paysager, puis d'étudier comment vient s'inscrire le projet éolien dans le paysage et analyser les effets visuels et paysagers avant de proposer des mesures de réduction d'impacts et/ou d'accompagnement.

L'étude prend en compte l'analyse du paysage par une lecture à la fois scientifique (détermination et analyse de ses différentes composantes) mais aussi sensible (représentation du paysage).

La méthodologie est explicitée par le schéma ci-dessous. Dans le texte, les synthèses sont mises en avant par un encadré vert.

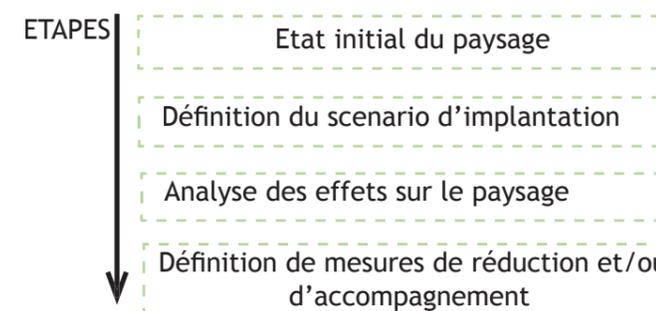


Schéma 1: Méthodologie employée dans le volet paysager du projet éolien du plateau de Pardines.

Définition des limites de l'aire d'étude

L'analyse paysagère d'un territoire prend en compte des notions de limites. Etant donnée l'échelle d'une éolienne et d'un parc éolien, notamment en ce qui concerne ses dimensions verticales, l'aire d'étude dépasse le cadre paysager des abords du site pressenti pour l'implantation du parc éolien. Quatre périmètres d'étude sont définis: périmètre d'étude éloigné, intermédiaire, rapproché et immédiat (cartes 2 et 3 ci-après).

Le périmètre d'étude éloigné

Ce périmètre permet de **définir le contexte global du site éolien**.

Le périmètre éloigné a été défini en s'appuyant sur les composantes du paysage notamment le relief. Il s'étend **entre 15 et 20 kilomètres** autour du site éolien.

Ses limites s'appuient:

- Au Nord sur les reliefs cadrant la ville de Clermont-Ferrand au Sud (Montagne de la Serre...) et les reliefs Nord du Livradois.

Il comprend Le Crest, Veyre-Monton, Vic-le-Comte...

- A l'Est sur les reliefs boisés du Bas-Livradois. Il comprend notamment le bourg de Sauxillanges.

- Au Sud, le périmètre s'étend dans la vallée de l'Allier (Saint-Germain-Lembron).

Il comprend le parc éolien existant du Cézallier au Sud Ouest.

- A l'Ouest, sur les reliefs du massif du Sancy au niveau de Saint-Diéry et Saint-Nectaire.

A l'échelle du périmètre éloigné, l'étude des vues sur le site sera réalisée depuis des points clés (panoramas reconnus, axes routiers majeurs...).

Le périmètre intermédiaire

Il correspond au périmètre dans lequel le projet éolien va être défini et dans lequel les enjeux et perceptions du site éolien seront majoritairement étudiés. Ce périmètre est concentré autour du site par rapport au périmètre éloigné. Il est **d'environ 10km** autour du site éolien.

Ses limites s'appuient:

- Au Nord sur la vallée de la Veyre et le plateau de Corent. Le bassin agricole de Plauzat ainsi que le bourg perché de Montpeyroux sont compris dans ce périmètre.

- A l'Est sur les premiers reliefs du Bas-Livradois à la transition avec l'unité paysagère de La Comté. Il comprend les buttes d'Usson, d'Yronde-et-Buron, de Saint-Babel.

- Au Sud sur le rebord du bassin du Lembronnet dominant la vallée de l'Allier (Chalus, Le Broc...). Il comprend la butte de Nonette ainsi que le château de Villeneuve-Lembron.

- A l'Ouest sur les reliefs plus marqués annonçant le massif du Sancy. Les bourgs patrimoniaux de Saint-Floret et de Champeix sont compris dans ce périmètre ainsi que de nombreux points de vue du Pays des Couzes.

Le périmètre d'étude rapproché

Il s'agit du périmètre dans lequel les **enjeux et perceptions du site éolien seront étudiés plus finement**, en prenant soin d'appréhender le paysage en fonction des points de vue les plus sensibles (vis à vis de l'habitat, de l'organisation spatiale du paysage, de la fréquentation des lieux...).

Ce périmètre est **d'environ 5km** autour du site éolien. Ses limites s'appuient:

- Au Nord sur la vallée de la Couze Chambon de Neschers à Coudes.

- A Est sur l'autoroute A75 dans la vallée de l'Allier.

- Au Sud, le périmètre rapproché comprend la vallée de la Couze Pavin et le Puy d'Ysson.

- A l'Ouest les reliefs de Champeix, Tourzel-Ronzières.

L'habitat le plus proche est compris dans ce périmètre à savoir les bourgs de :

Perrier, Pardines, Meilhaud, Saint-Cirgues-sur-Couze, Saint-Vincent, Chidrac, Neschers, Chadeleuf, Coudes, Sauvagnat-Sainte-Marthe, Saint-Yvoine et Issoire ainsi que des hameaux et fermes isolées.

Le périmètre immédiat

Il correspond au site éolien étudié (ZDE Zone de Développement Eolien) et à une aire d'un kilomètre autour (abords immédiats du site).

Il comprend l'**habitat le plus proche** : bourgs de Pardines et de Perrier, habitat d'Issoire à l'Ouest du centre-ville, les deux fermes du Domaine des Pics à l'Est, le Domaine de Boissac au Nord et des hameaux dans la vallée de la Couze Pavin au Sud.

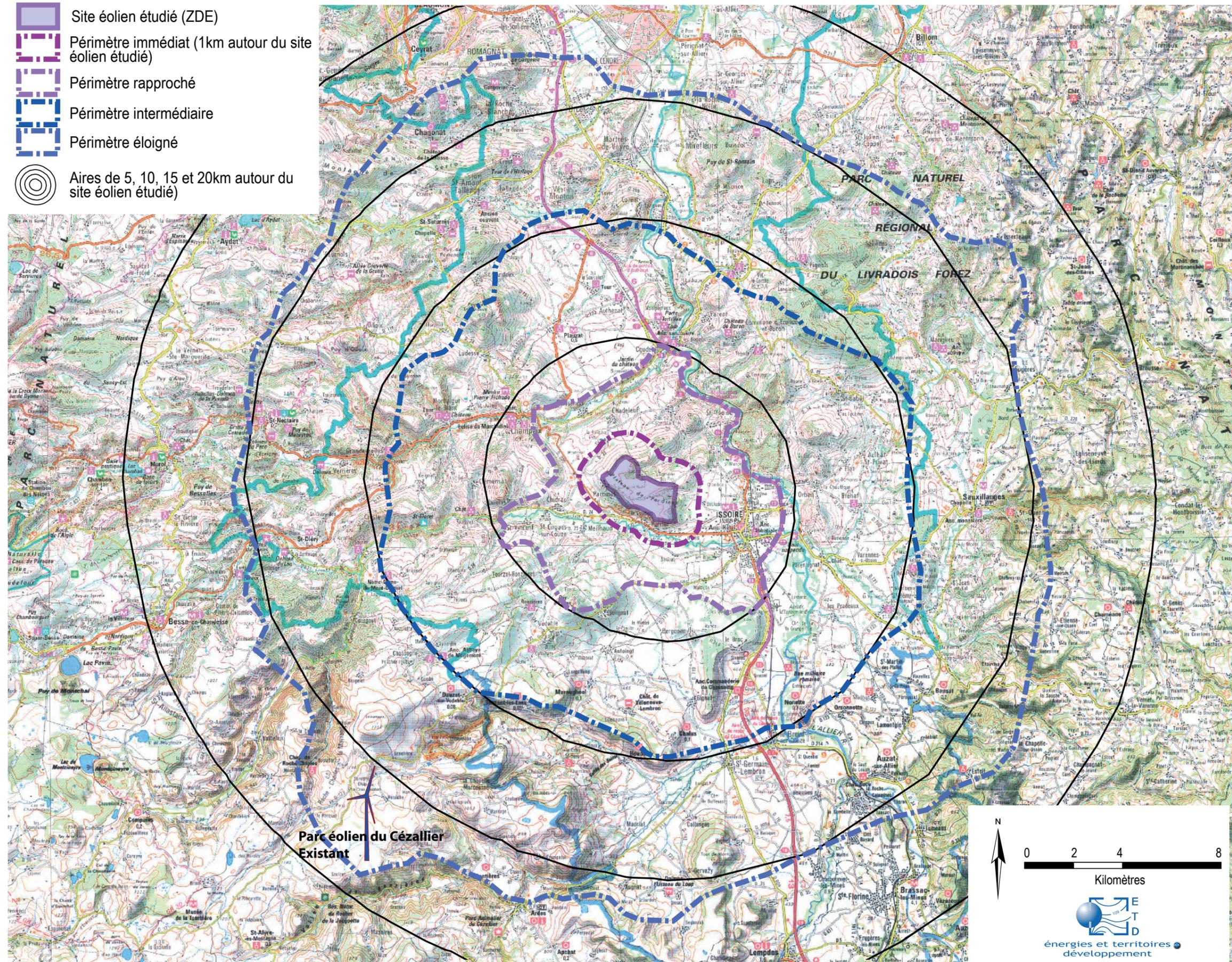
Les aménagements paysagers à réaliser et préconisations seront traités à l'échelle du **périmètre immédiat du site** ainsi qu'aux autres périmètres si des enjeux paysagers majeurs se dégagent de l'étude.

Localisation du site éolien

- Un site qui s'inscrit sur le plateau de Pardines sur les communes de Pardines et Perrier,
- dans la communauté d'agglomération d'Issoire nommée «Issoire Communauté»,
- dans le département du Puy de Dôme, région Auvergne.

PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE

-  Site éolien étudié (ZDE)
-  Périmètre immédiat (1km autour du site éolien étudié)
-  Périmètre rapproché
-  Périmètre intermédiaire
-  Périmètre éloigné
-  Aires de 5, 10, 15 et 20km autour du site éolien étudié



Sources : ETD, IGN, 2012.

carte 2